

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



25409004362000160314

free
mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile
CODE SITE : 18279_009_01
ADRESSE DU SITE : Rue DU CHATEAU D'EAU
COMMUNE : 18100 VIERZON
DATE : 29/03/2024

free



| RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR :	FREE MOBILE
COMMUNE :	VIERZON
NOM DU SITE :	VIERZON/R DU CHATEAU D'EAU
CODE SITE :	18279_009_01
ADRESSE :	Rue DU CHATEAU D'EAU - 18100 VIERZON
TYPE DE SUPPORT :	Pylône autostable
PROJET DE :	Modification substantielle d'une antenne-relais existante
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :	X = 579536, Y = 2245554 Longitude : 2.06638884, Latitude : 47.20944443

| CONTACT FREE MOBILE

NOM :	Philippe DODARD Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales
E-MAIL :	pdodard@free-mobile.fr
ADRESSE :	Free Mobile 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris

| SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	4
3. Calendrier indicatif du projet	7
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	8
5. Plan de situation à l'échelle	9
6. Plan de cadastre	10
7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après	11
8. Déclaration ANFR	14
9. Plans du projet	15
10. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	21
11. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé	22
12. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	22



25409004362000160414

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Free Mobile projette l'installation d'une station relais sur le pylône situé :rue du Chateau d'eau 18100 VIERZON et émettant dans les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de votre commune en 3G/4G/5G.

Les antennes seront installées sur membrure du pylône.

Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées sur la dalle béton en pied de pylône. Les baies techniques seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes :	À ajouter : 6	À modifier : 0
Type		PANNEAU	
Technologies		3G / 4G / 5G	
Azimuts (S1/S2/S3)		0° 120° 240°	

Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dBW)	PAR (dBW)	Tilt
0°	4G 700 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	46 m	175 m	42.63 m	170.63m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
120°	4G 700 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	46 m	175 m	42.63 m	170.63m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
240°	4G 700 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78 m	43.13 m	171.3 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78m	43.13 m	171.3 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78 m	43.13 m	171.3 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78 m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78 m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	46 m	175 m	41,78 m	169,78 m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	46 m	175 m	42.63m	170.63m	43.13 m	171.3 m	33	30.85	4°

⁽¹⁾NGF = nivellement général de la France

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne



⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

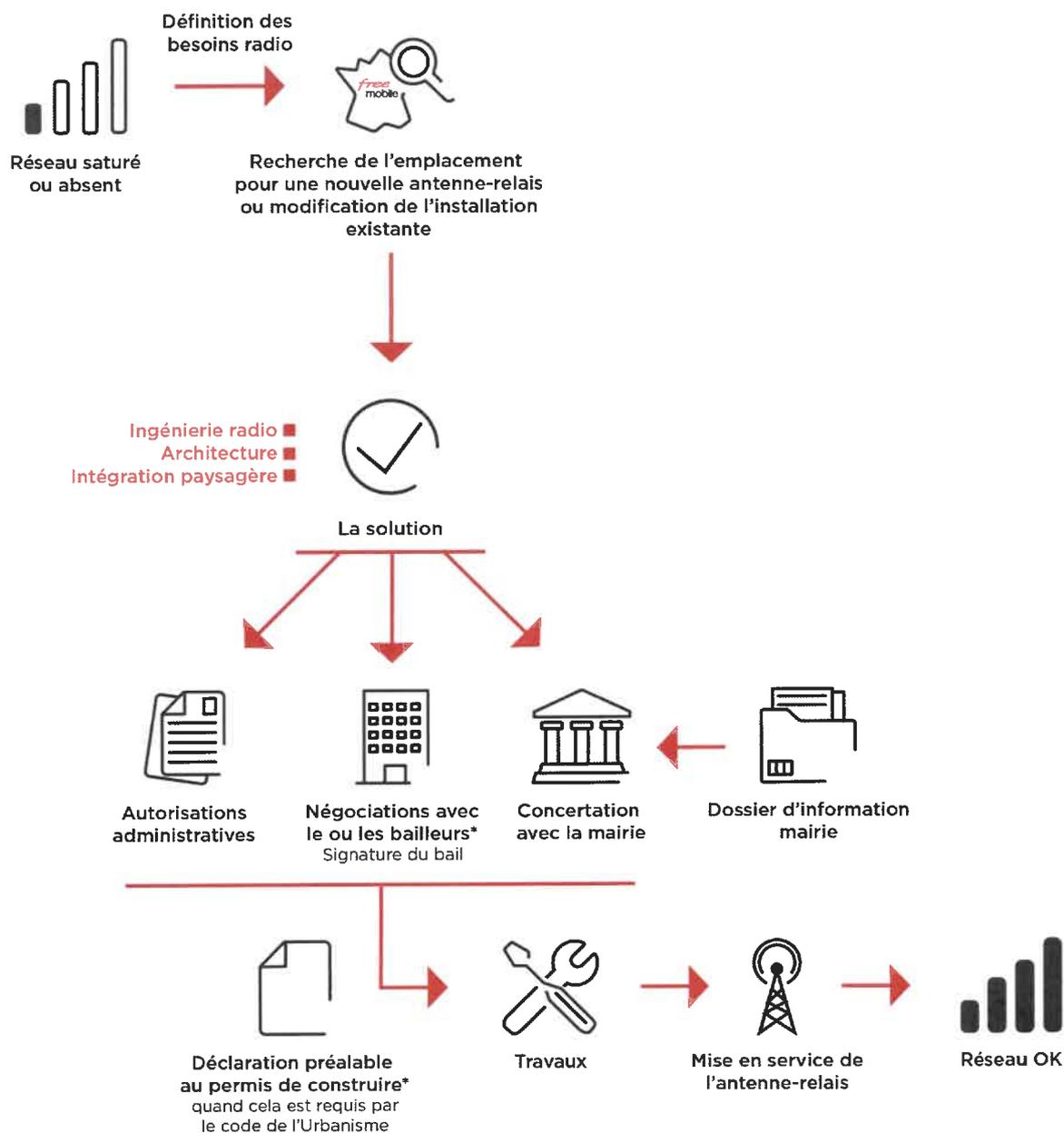
PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Mars 2024
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Avril 2024
Début des travaux (prévisionnel)	Juillet 2024
Mise en service (prévisionnel)	Septembre 2024

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.



L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

Rue DU CHATEAU D'EAU
18100 VIERZON

Coordonnées

Lambert II étendu

X = 579536
Y = 2245554

WGS 84

Longitude : 2.06638884
Latitude : 47.20944443

5. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation



Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

Sans objet



6. Plan de cadastre

Département : CHER	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Bourges Centre administratif Condé 2 rue Victor Hugo 18000 18000 BOURGES tél. 02.48.27.18.30 -fax 02.48.65.54.19 cdif.bourges@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : VIERZON		
Section : CR Feuille : 000 CR 01		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr
Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/500		
Date d'édition : 15/07/2021 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		



7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue



254090043620000160814

Prise de vue n°1

Etat avant :



Etat après :



Prise de vue n°2

Etat avant :



Etat après :



25409004362000160914

8. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

1. Conformité de l'installation aux règles du guide DR 17* de l'ANFR ?

oui non

** Guide technique ANFR DR17 modélisation des sites radioélectriques et des périmètres de sécurité pour le public.*

2. Existence d'un périmètre de sécurité** balisé accessible au public

oui non

*** Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut-être supérieur au seuil du décret ci-dessous.*

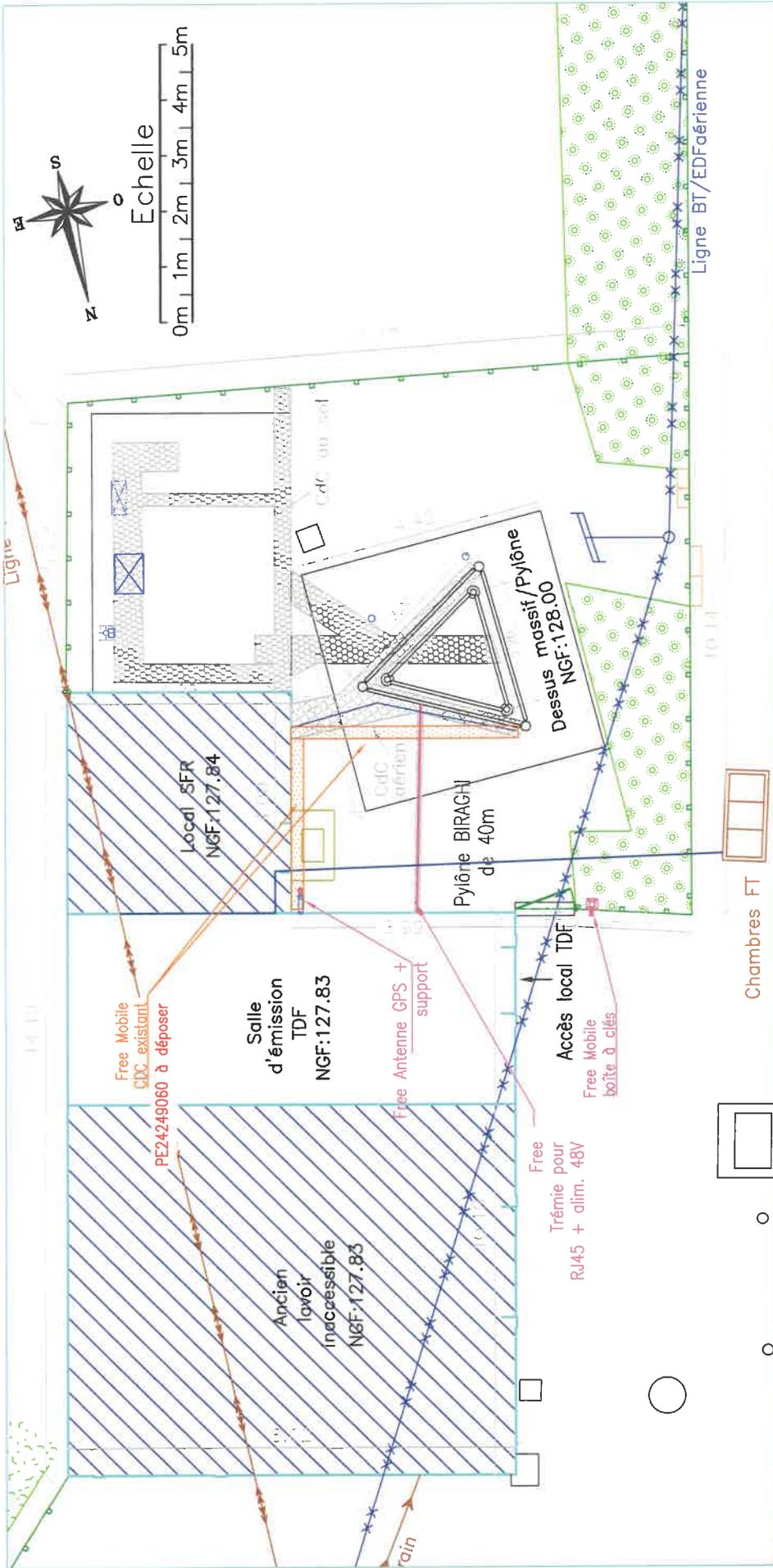
3. Le champ électrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

oui non

4. Présence d'établissements particuliers (établissements scolaires, crèches, établissements de soins) de notoriété publique visé par l'article 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres de l'antenne

oui non

9. Plans du projet



03	15/04/2019	P. DELCROIX	AMPLEXOR	Récolement du projet PE18146137	
04	26/04/2022	TDF	ITEA	DOE modernisation PE20172477	
Indice	Date	S/Couvert	Dessin	Modifications	

 Direction des Opérations Pôle Régional de Déploiement Nord-Ouest		VIERZON Code IG : 1827901
Format : A4	Planche : 1/1	PLAN DE MASSE ACTUEL
Ech. : 1/100	S/C : F MAROT	
Le : 25/08/2015	Dess.: pb	

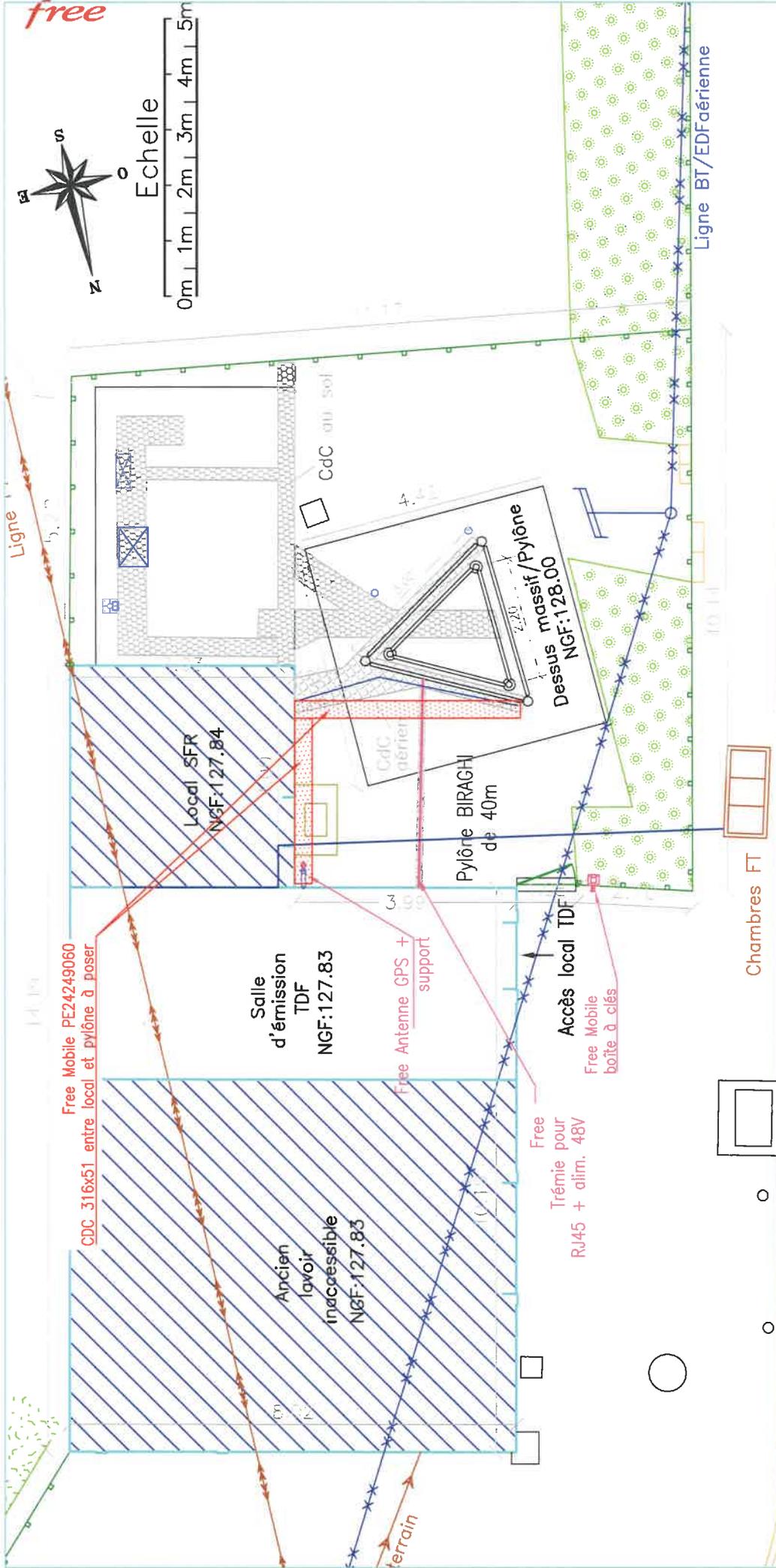
FREE MOBILE Code site : 18279_009_01	VIERZON
--	----------------

Ce document est la propriété de TDF, il ne peut être communiqué ou reproduit que sur autorisation écrite de TDF.

Rue du château d'eau

101.01.000029570060952





02	15/02/2024	CIRCET	BE	PE24249060 Swap CDC entre local et pylône
01	15/02/2023	CIRCET	BE	PE22219918 Swap CDC entre local et pylône
Indice	Date	S/Couvert	Dessin	Modifications


Direction des Opérations
Pôle Régional de Déploiement
 Nord-Ouest

Format : A4 Planche : 1/1
 Ech. : 1/100 S/C : F MAROT
 Le : 25/08/2015 Dess.: pb

Code IG : 1827901
PLAN DE MASSE
 PROJET

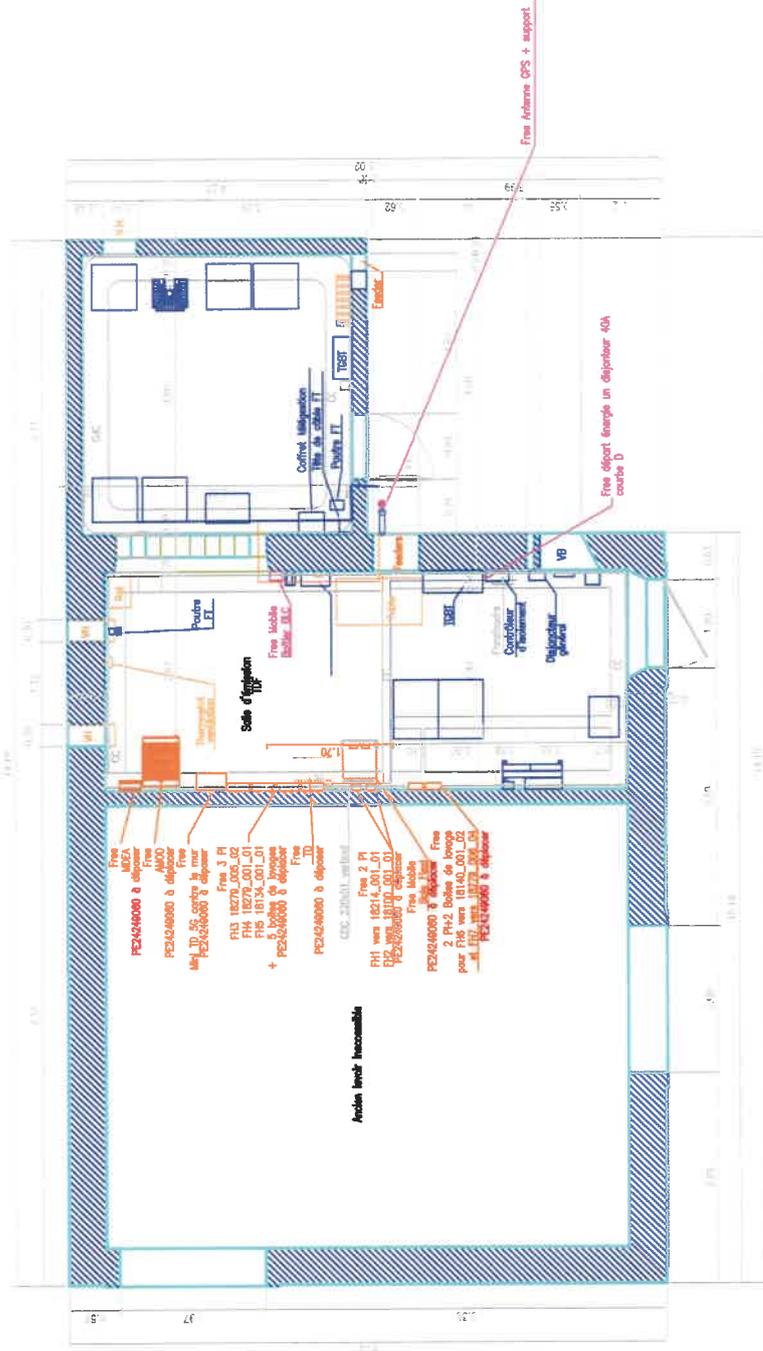
FREE MOBILE

VIERZON

Code site : 18279_009_01

Rue du château d'eau

Ce document est la propriété de TDF, il ne peut être communiqué ou reproduit que sur autorisation écrite de TDF.



02	15/04/2019	P. DELCROIX	AMPLEXOR	Récolement du projet PE18146137
03	26/04/2022	TDF	ITEA	DOE modernisation PE20172477
Indice	Date	S/Couvert	Dessin	Modifications
 Direction des Opérations Pôle Régional de Déploiement Nord-Ouest				
Format :	A4	Planche :	1/1	VIERZON
Ech. :	1/100	S/C :	F MAROT	PLAN BATIMENT
Le :	25/08/2015	Dess. :	pb	ACTUEL
FREE MOBILE				Code IG : 1827901
				Code site : 18279_009_01

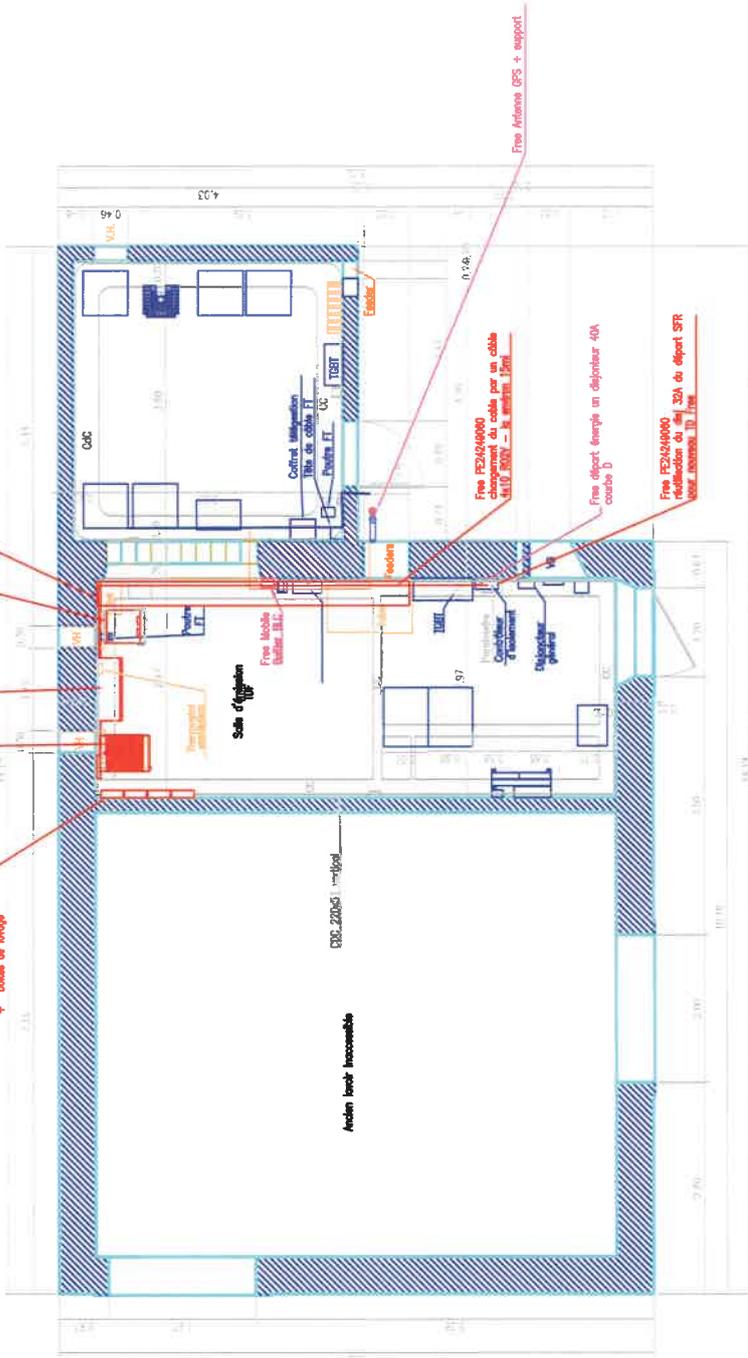


Free PE24240000
 objet :
 PDE RH 18214_001_01
 PDE RH 18100_001_01
 PDE RH 18270_001_01
 PDE RH 18270_001_02
 PDE RH 18134_001_01
 + 2 boîtes de lavage RH
 vers RH 18140_001_02 et
 vers RH 18140_001_03
 + boîtes de lavage

Free PE24240000
 objet TD Triplexé contre le mur
 objet AMMO

Free PE24240000
 objet boîtier final

Free PE24240000
 objet CXC 318x51



04	15/02/2024	CIRCET	BE	PE24249060 APD swap TD + déplacement zt
03	15/02/2023	CIRCET	BE	PE22219918 APD swap TD + déplacement zt
Indice	Date	S/Couvert	Dessin	Modifications

 Direction des Opérations
 Pôle Régional de Déploiement
 Nord-Ouest

Code IG : 1827901

PLAN BATIMENT
 PROJET

Format : A4
 Planche : 1/1
 Ech. : 1/100
 S/C : F MAROT
 Le : 25/08/2015
 Dess.: pb

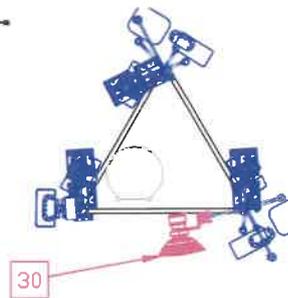
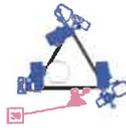
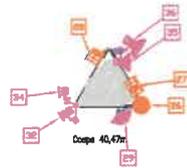
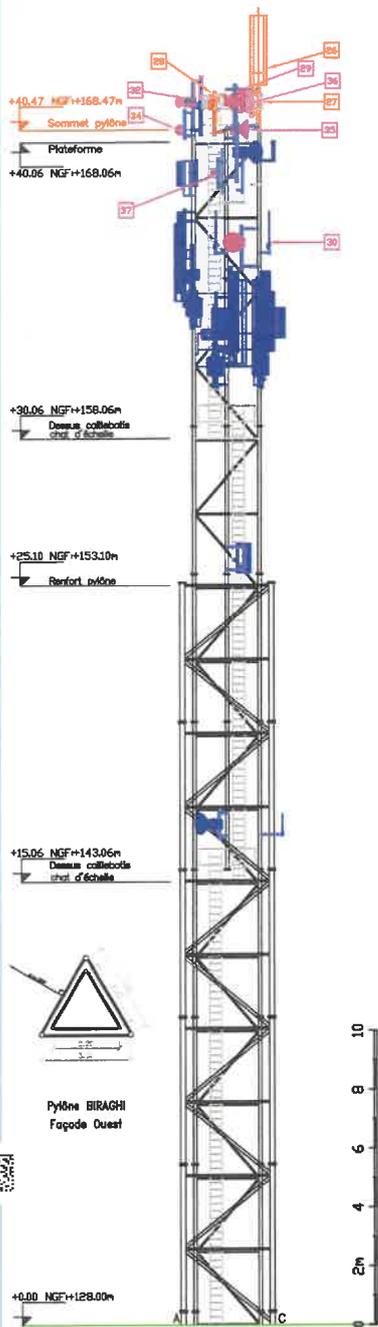
FREE MOBILE

VIERZON

Code site : 18279_009_01



free



26 PE24249060 à déposer
 FREE
 1 Antenne tube
 HMA: 43.13m
 Az: 0°/120°/240°
 Pentabandes
 Déport(d./ø/lg):
 100/ø90/3000mm

27 PE24249060 à déposer
 FREE
 3 Modules RF
 HMA: 41.40m
 900/2100/2600
 Déport(d./ø/lg):
 600/ø90/1500mm

28 PE24249060 à déposer
 FREE
 2 Modules RF
 HMA: 41.40m
 700/1800
 Déport(d./ø/lg):
 400/ø90/1500mm

29
 FREE
 Parabole ø70cm
 HMA: 41.40m
 Az: 236.82°
 Vers 18214_001_01
 FH1 3.5GHz
 Déport(d./ø/lg): 800/90/1000mm

30
 FREE
 Parabole ø70
 HMA: 36.50m
 Az: 260.08°
 Vers 18100_001_01
 FH2 18GHz
 Déport(d./ø/lg): 400/90/1500mm

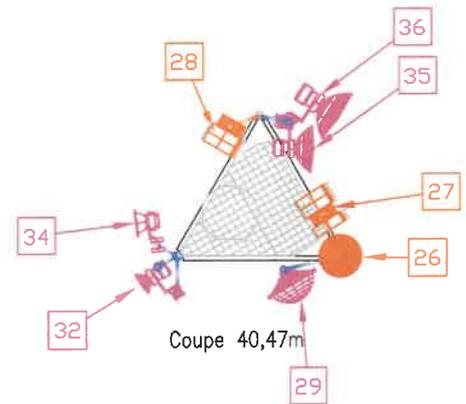
32
 FREE
 Parabole ø30
 HMA: 41.40m
 Az: 323.28°
 Vers 18279_005_02
 FH3 80GHz
 Déport(d./ø/lg): 500/90/1500mm

34
 FREE
 Parabole ø30cm
 HMA: 40.40m
 Az: 351.09°
 Vers 18279_001_01
 FH4 80 GHz
 Déport(d./ø/lg): 300/90/1000mm

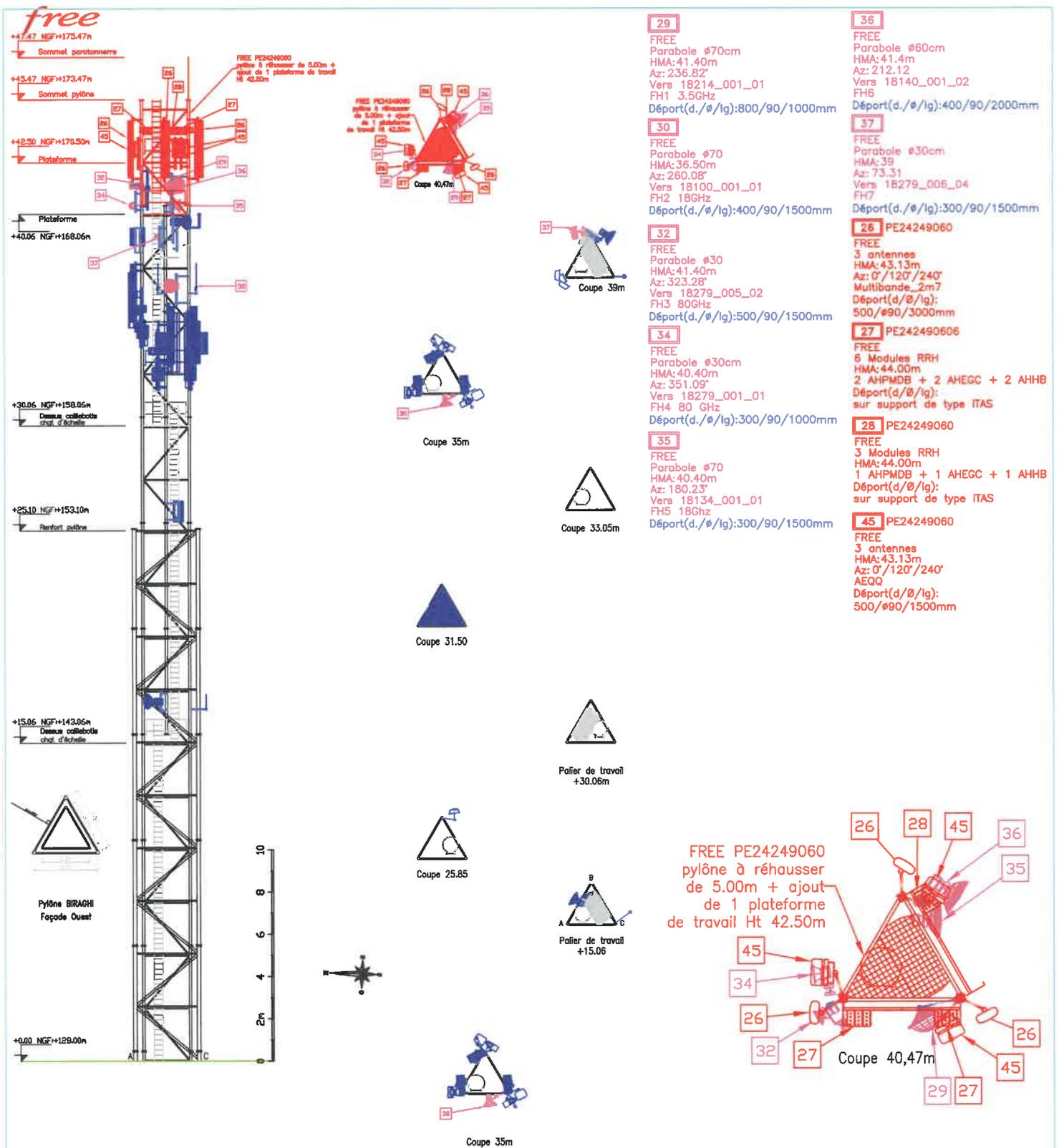
35
 FREE
 Parabole ø70
 HMA: 40.40m
 Az: 180.23°
 Vers 18134_001_01
 FH5 18GHz
 Déport(d./ø/lg): 300/90/1500mm

36
 FREE
 Parabole ø60cm
 HMA: 41.4m
 Az: 212.12°
 Vers 18140_001_02
 FH6
 Déport(d./ø/lg): 400/90/2000mm

37
 FREE
 Parabole ø30cm
 HMA: 39
 Az: 73.31°
 Vers 18279_006_04
 FH7
 Déport(d./ø/lg): 300/90/1500mm



03	15/04/2019	P. DELCROIX	AMPLEXOR	Récolement du projet PE18146137
04	26/04/2022	TDF	ITEA	DOE modernisation PE20172477
Indice	Date	S/Couvert	Dessin	Modifications
Direction des Opérations Pôle Régional de Déploiement Nord-Ouest				VIERZON
Format : A4				Code IG : 1827901
Ech. : 1/250 - 1/100				ELEVATION & VUES EN COUPE ACTUEL
Le : 25/08/2015				
FREE MOBILE				VIERZON
				Code site : 18279_009_01



04	15/02/2023	CIRCET	BE	PE2219918 APD swap antennes + modules
05	15/02/2024	CIRCET	BE	PE24249060 APD swap antennes + modules
Indice	Date	S/Couvert	Dessin	Modifications

 Direction des Opérations Pôle Régional de Déploiement Nord-Ouest	VIERZON	
	Code IG : 1827901	
Format : A4	Planche : 1/1	ELEVATION & VUES EN COUPE PROJET
Ech. : 1/250 - 1/100	S/C : F MAROT	
Le : 25/08/2015	Dess.: pb	

FREE MOBILE	VIERZON
	Code site : 18279_009_01

Ce document est la propriété de TDF, il ne peut être communiqué ou reproduit que sur autorisation écrite de TDF.

10. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

Sites Internet

Site gouvernemental	www.radiofrquences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr

Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrquences.gouv.fr

Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrquences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrquences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes: Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/ANFR_5G.pdf
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie

Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que «*cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population*»



11. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectées.

Free Mobile s'engage à appliquer les règles de signalisation et de balisage des périmètres de sécurité qui lui sont propres dans les zones accessibles au public.

Free Mobile s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément aux dispositions du décret **2002-775 du 3 mai 2002**. Ces seuils réglementaires, établis sur avis de l'ANSES, permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Ce seuil, a été fixé par le Gouvernement sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). **En tout état de cause, Free Mobile s'est toujours engagé à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.**

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (décret 2002-775 du 3 mai 2002)

	700 MHz	800 MHz	900 MHz	1,8 GHz	2,1 GHz	2,6 GHz	3,5 GHz
Valeur limite d'exposition (V/m)	36	39	41	58	61	61	61

Pour garantir une sécurité maximale, ce seuil de référence a été établi de façon à garantir au niveau du public un DAS (débit d'absorption spécifique) corps entier inférieur à 0,08W/kg. Ce niveau de DAS est obtenu en appliquant un coefficient diviseur de 50 sur la mesure en deçà de laquelle aucun effet biologique n'a été observé expérimentalement.

L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

12. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence

Free Mobile met en œuvre depuis plusieurs années un processus opérationnel de déploiement de ses sites selon les règles de **transparence et d'application du principe de sobriété de l'exposition électromagnétique découlant de la loi Abeille de 2015 et repris dans le code des communications électroniques.**

Free Mobile s'engage à informer le maire ou le président du groupement de communes de la date effective des travaux d'implantation de la nouvelle installation radioélectrique concernée ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.

Des mesures d'information préalable des maires et de concertation sur les ondes existent en France depuis plus de 15 ans. L'Association des Maires de France et les opérateurs ont ainsi établi en 2006, un « Guide des relations entre opérateurs et communes » (GROC) veillant à ce que chaque nouveau projet d'antenne dans une commune fasse l'objet d'une information préalable du maire. Free Mobile s'engage à suivre ce guide.



25409004362000161414